



## Délit de fuite pour percutage de voiture

Par **jacques22**, le **09/01/2018** à **15:12**

Bonjour,

J'ai vu mon voisin percuter mon véhicule.

Puis je le poursuivre pour délit de fuite dans la mesure où il ne s'est pas manifesté ensuite?

Merci.

Par **Visiteur**, le **09/01/2018** à **16:58**

Bonjour,

1/ La police pour déclarer l'accident et porter plainte contre X (ou pas!).

Si le conducteur est identifié et reconnu fautif, il encourt une peine importante mais s'expose aussi à des mesures de rétorsion de son assurance, qui vous remboursera en totalité.

2/ Votre assureur (dans les 5 jours)

Celui-ci va également agir par une "mise en cause", mais si la personne est mise hors de cause et que l'auteur reste introuvable, vous ne pourrez prétendre à une indemnisation que si vous êtes assuré tous risques.